

Service juridique

ARRÊTÉ DU MAIRE N°2026.00356

Notifié le : 31/07/26

Publié le :

Portant suppléance en cas d'absence et d'empêchement du Maire

Le Maire de la Commune de Bussy-Saint-Georges ;

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L. 2122-17 ;

VU le procès-verbal d'installation du Maire et des Adjointes en date du 28 mars 2026 ;

VU la délibération N°2026.00004 du Conseil municipal du 28 mars 2026 portant délégation au Maire dans les matières prévues à l'article L. 2122-22 du CGCT, et l'autorisant à subdéléguer ;

CONSIDERANT l'absence et l'empêchement du Maire du 3 au 14 août 2026 inclus ;

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer la continuité du service public communal et d'éviter la carence de l'autorité municipale ;

CONSIDERANT que l'absence et l'empêchement momentanés du Maire rendent nécessaire l'organisation d'une suppléance temporaire durant la période susvisée ;

ARRÊTE :

Article 1 : En l'absence et face à l'empêchement du Maire, du lundi 3 août au vendredi 14 août 2026 inclus, Madame Régine BORIES, Premier Maire-adjoint, supplée le Maire dans la plénitude de ses pouvoirs.

Article 2 : Madame Régine BORIES est déléguée pour signer les décisions à intervenir sur le fondement de l'article L. 2122-23 du CGCT.

Article 3 : Cette suppléance cesse sans autre formalité le 15 août 2026.

Article 4 : Les actes signés au titre du présent arrêté porteront les nom, prénom, qualité et mention de l'absence et de l'empêchement.

Le Maire,
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne ainsi qu'au Service de Gestion Comptable de Chelles.

Fait à Bussy-Saint-Georges,

Le Maire,

Signé le 30/07/2026

Yann DUBOSC



REÇU EN PREFECTURE

Le 30 juillet 2026

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

99_AI-077-217700582-20260729-20260035610

2026.00356